

# LE MADAWASKA

Dept. Public Works of N.B. Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. JUN 19 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## LES DANSES

### ET LES CONSCIENCES?

Danser? ne pas danser? Mais on peut bien danser dans le diocèse de Chatham, au Madawaska, à Edmundston, il n'y a pas de mal à ça, l'Evêque ne l'a pas défendu. C'est vrai, les autorités religieuses n'ont pas sorti de lettre pastorale ordonnant aux fidèles du diocèse de Chatham de ne pas danser sous peine de péché mortel. Est-ce parce que les autorités n'ont jamais rien dit de ce sujet qu'il nous serait permis d'entrer un cheval dans l'église? Voyons, ayons un peu de bon sens. Croyez-vous que la religion change en changeant de province ou diocèse? Est-ce qu'un acte qui est considéré mauvais par Son Eminence le Cardinal Bégin à vingt milles de notre ville et de notre comté, ne l'est pas ici parce que nous résidons dans un autre diocèse? Nous, catholiques, n'appartenons pas pourtant à ces sectes qui dirigent leur conscience d'après leur jugement personnel.

Voici ce que dit le Bulletin Paroissial au sujet des consciences:

"Dans sa lettre pastorale sur la danse, S. G. Mgr Gauthier touche fort à propos un point sur lequel il est bon d'insister.

Beaucoup de gens semblent croire qu'une chose est permise tant qu'elle n'est pas explicitement défendue par les évêques ou les prêtres. C'est là une singulière erreur, contre laquelle Mgr l'Administrateur du diocèse de Montréal s'élève énergiquement.

"Pauvres consciences, en vérité, dit-il, peu éclairées et incomplètement formées, que celles qui escomptent le silence de l'autorité pour justifier leurs coupables faiblesses! Est-ce que, antérieurement aux condamnations épiscopales et indépendamment d'elles, ces amusements et ces modes ne sont pas interdites par la conscience, par la morale naturelle et chrétienne? Notre intervention ne peut ajouter qu'une nouvelle raison de ne pas s'y compromettre. Et à supposer même qu'elle ne se fût pas produite, peut-on croire de bonne foi que le mal cesse d'être le mal et que la conscience n'y est pas intéressée?"

Voilà des choses évidentes et l'on s'étonne que des chrétiens éclairés se retranchent si souvent derrière un si mauvais prétexte. Car ce que Mgr Gauthier dit à l'occasion des danses, des modes, des théâtres, s'applique à bien d'autres choses, aux lectures en particulier, aux images, aux fréquentations.

Des catholiques s'imaginent qu'ils peuvent lire n'importe quel livre tant qu'il n'est pas à l'index. C'est faux. Tout livre sans être déclaré mauvais, est un danger de péché grave. Tel livre, permis à un père de famille, peut être interdit à ses enfants, bien qu'il ne soit pas à l'index. Les livres de médecine ne sont pas à l'index, ils sont permis aux médecins; et cependant ils offrent à la plupart des profanes, surtout aux jeunes gens et aux jeunes filles des occasions de péché grave. De même certains romans peuvent être inoffensifs pour des personnes âgées et très dangereux pour des adolescents.

C'est à chacun d'interroger sa conscience et d'écouter sa réponse en toute sincérité. L'autorité ecclésiastique n'élève la voix que quand le désordre dépasse les bornes ou quand les consciences s'endurcissent au point de tomber dans une incroyable aberration. C'est ce qui vient d'arriver pour les danses, les modes et les théâtres.

Mais il faut être sincère avec soi-même. Si on en croyait certaines gens, surtout parmi les jeunes filles, il y aurait un nombre considérable de personnes confirmées en grâce et immunisées contre le péché. Elles se permettent tout, lectures scabreuses, théâtres, danses, et affirment qu'elles n'y prennent pas de mal. Qu'est-ce à dire? Cela paraît bien étonnant! Des personnes graves, des pères, des mères de famille se scandalisent des mêmes choses et la jeunesse y reate froide!

Il est à craindre qu'il n'y ait là une illusion bien dommageable. Il n'est pas nécessaire d'apprendre du neuf ou d'éprouver des sensations nouvelles pour pécher. Prendre du mal, c'est consentir à tout plaisir qui a sa source dans une jouissance défendue, même si ce plaisir vous est familier. La tendance même que vous avez à chercher ce plaisir est un indice qu'il est coupable. Si vous aimez tant la danse, le mauvais théâtre, le mauvais roman, il est clair que ce n'est pas le goût de l'art ou de la littérature qui vous passionne mais l'attrait d'une jouissance honteuse. Si vous aviez le soin d'interroger votre conscience et la franchise de l'écouter, vous évitiez ces choses sans qu'on vous le dise."

## L'ENFANT

### LA JOIE DE LA MERE

Le grand ami de l'humanité a mis l'enfant au centre de son royaume de paix: "Laissez venir à moi les petits enfants". N'est-il pas vrai qu'il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent comprendre ceci? Si parfois on est porté à croire qu'il y a quelque chose de mystérieux là-dedans, rappelons-nous que toute mère en saisit la profondeur. Son enfant est pour elle le plus grand des trésors. Pour lui elle travaille et en lui reposent ses espérances. Son enfant est pour elle le point central de tous ses mouvements et de toutes ses activités. Son rire est son rayon de soleil, sa joie son plus grand bonheur, sa souffrance et ses peines amènent son inquiétude et si une maladie s'abat sur son trésor, les tourments de la plus grande angoisse et le plus profond désespoir s'emparent d'elle. Elle est prête à tout faire, à tout envisager, à se sacrifier elle-même pour l'amour de son enfant.

Pour cette raison, personne comme la mère ne s'intéresse plus au bonheur de cet enfant. Elle veille continuellement sur lui et dès sa frêle enfance, elle semble déjà voir en lui l'homme bon, sage et pieux qui fera sa gloire et son bonheur. Déjà elle nourrit de beaux, de grands rêves nés de son amour. Elle rêve que ce petit sera un jour doué d'un caractère noble, qu'il rendra de grands services à son pays et par dessus tout qu'il sera un homme utile à lui-même et à ceux avec qui il viendra en contact. Au milieu de tous ces rêves elle le voit ce cher petit qui, tout jeune encore, commence déjà à lui poser des questions car il est très curieux, ou très curieuse et veut tout savoir. Il voit autour de lui bien des choses qu'il ne comprend pas, qu'il aimerait à savoir, et voilà pourquoi la nature l'a doté d'une curiosité sans borne afin qu'il se rende compte, par ses questions, que toute chose a sa raison d'être. A qui va-t-il poser ses questions? A qui va-t-il confier ses curiosités? A sa mère, sans doute, qui doit se faire un devoir, pour le bien-être de son propre enfant, de satisfaire sa curiosité et cette soif de savoir. C'est à cet

âge surtout qu'il faut user de beaucoup de patience, pour ne pas étouffer cet instinct d'apprendre que la nature donne à l'enfant. En prenant grand soin de répondre aux questions que va lui poser son enfant, la mère verra apparaître simultanément en lui cet idéal qui doit le conduire vers le but déterminé. L'enfant chérira cet idéal, il le verra grandir avec lui, et toujours il luttera pour la réalisation de ce rêve grandiose qui devra le diriger vers son avenir et faire de lui un être utile à son pays et à l'humanité toute entière.

### EDUCATION DE L'ENFANT

La première éducation intellectuelle de l'enfant a lieu au foyer; il est donc important qu'il y apprenne à parler sa langue correctement et à ne pas y mêler des mots et des expressions qui la gâtent. Voilà pourquoi il est très important pour la mère de surveiller l'entourage où son enfant est placé, afin qu'il n'ait pas à réapprendre sur les bancs de l'école une langue qui lui sera plus ou moins inconnue.

En vue de la formation du langage de l'enfant, les parents doivent surveiller dès le début l'orthographe orale, l'exactitude de l'expression, la prononciation des mots et des phrases. Il faut former chez l'enfant une habitude qui deviendra une seconde nature, une habitude de ne pas transgresser les lois de la grammaire, de ne pas ignorer le dictionnaire, et ne pas finir par se créer, un lexique et un vocabulaire dont on fait un usage exclusif.

L'enfant qui va à l'école réclame encore le concours de ses parents pour compléter l'oeuvre de l'instituteur ou de l'institutrice. C'est d'eux qu'il doit apprendre le respect de l'autorité et la reconnaissance pour celui ou celle qui ne sont que les substitués du père et de la mère, leurs mandataires suppléant à leur influence. Que les parents ne l'oublient pas: une critique à l'adresse du maître d'école, un coup porté à son autorité contribuent fatalement à la diminution de leur propre puissance.

Pour aider efficacement à l'action du professeur, les parents surveillent le travail que les élèves ont à faire à la maison: leçons à préparer, devoir à écrire, composition à rédiger. Ici encore, il faut se rappeler que l'école n'est que le prolongement du foyer domestique, et la personne du maître, le doublement de celle du père de famille; au deux endroits doit se faire le travail de l'étude; par l'action combinée des deux éducateurs, l'enfant arrivera aux résultats désirés.

"La mère n'a qu'un moyen de garder son autorité sur la pensée de son enfant, c'est de lui parler à tous les âges la langue dont il sent le besoin; et, dans l'âge où il s'instruit, le langage du savoir. Qu'elle s'instruise donc elle-même pour lui, sinon pour elle. Si les aridités de certaines questions la découragent, ne se dira-t-elle pas qu'à persévérer elle assure peut-être le triomphe de la vérité dans l'âme de son fils? Ne songera-t-elle pas que l'ignorance lui vaudra peut-être sa plus cruelle douleur, en la faisant déchoir, quand ce fils deviendra homme, de la confiance sans bornes où la tenait l'admiration de son enfant? Ne comprendra-t-elle pas que ce découragement est la première déception proférée de l'enfant lui-même, la première fois qui s'écroule en lui et qui déjà ébranle l'autre? Ne voudra-t-elle pas lui donner la joie d'être en toutes ces choses fier d'elle, de croire à la raison comme il croit au coeur de sa mère?"

Il est de même important de rappeler aux parents capables de l'oublier, le devoir rigoureux d'envoyer à l'école les enfants à qui

Suite à la page 2

### Billet du Jeudi

#### ENTERREMENT

Parmi les nombreuses significations du mot "enterrement" le dictionnaire Larive et Fleury nous donne celle-ci: renoncement définitif à un genre de vie, à une affaire, à un projet. Ex: enterrement de la vie de garçon.

Ce genre d'enterrement a, dans notre ville, un double caractère: celui d'abord d'être très dispendieux, et en second lieu d'être très tumultueux... pour ne pas dire plus. Dispendieux, certes oui! Des centaines d'invitations sont lancées par tout le comté, les-elles rapportent plusieurs piastres. Un cadeau est acheté pour le héros de la fête; une adresse doit être lue au futur disciple de l'Hyménée. Un groupe d'amis se réunit pour cette célébration. Tout, jusqu'à ce moment est conforme aux règles de l'étiquette et aux bonnes convenances qui doivent régner entre amis.

Mais pour "la renoncation définitive", l'on apporte le liquide... tumultueux. Celui-ci a le don de faire faire toutes choses: casser des chaises, des poêles, des tables, briser des chapeaux et des habits, engendrer des disputes et causer du tapage, jusqu'aux petites heures, au point d'éveiller les voisins et même de les effrayer. La célébration est officiellement terminée que des groupes la continuent à part.

Comme résultat, l'on raconte qu'un jour un futur époux après une soirée de renoncation très étourdissante, refusa de se lever, le matin de son mariage. "Envoyez-en un autre à ma place, disait-il à des amis, moi j'ai la tête trop pesante!"

Conclusion: Avec la vie de garçon ne doit pas s'enterrer les grands principes de l'étiquette et de la bonne conduite.

Pasco.

#### UNE NOUVELLE CONGREGATION RELIGIEUSE

A Campbellton, N. B., sous le nom des "Filles de Marie de L'Assomption".

A l'égglise paroissiale de Notre-Dame des Neiges de Campbellton le 29 mai dernier, le jour de l'Assomption, on fit lecture d'un décret de Sa Grandeur Mgr P.-A. Chiasson, Evêque de Chatham, N. B., qui érigeait canoniquement en communauté religieuse l'association des Institutrices de l'Académie de cette ville formée le 8 septembre 1922.

La nouvelle Congrégation porte le nom des "Filles de Marie de l'Assomption"; sa fin spécifique est l'instruction et l'éducation chrétienne de l'enfance dans les écoles et, en particulier de l'enseignement du catéchisme dans les paroisses et missions trop pauvres pour soutenir une école catholique.

Suite à la page 2

#### ASSEMBLEE DU BUREAU DE SANTE

Le bureau de Santé du Comté de Madawaska tenait une assemblée hier soir au bureau du secrétaire M. Thadée Hébert.

La réunion était présidée par le Dr Wade de Fredericton, médecin du district. Les membres présents étaient le Dr P.-H. Laporte d'Edmundston, John Daigle, Représentant de la ville, M.M. Denis, Nadeau de Baker Brook, J.-S. Verret de Ledges et F. Cyr, de Siegas.

Le secrétaire donne un rapport des conditions Sanitaires du comté et le président remarque qu'il constate avec plaisir l'absence des Maladies Contagieuses dans notre Comté depuis le commencement de l'année. Tout porte à croire que l'administration du bureau de Santé pour cette année

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00  
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00

325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement. Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## BON TRAVAIL DE NOTRE DEPUTE

Service de Males Quotidien sur le C. N. R. entre Québec et Edmundston

Ottawa, Ont., 3 juin 1924. Monsieur C.-N. Bégin, Sec. Chambre de Commerce, Edmundston.

Cher Monsieur Bégin:

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre que j'ai reçue ce matin du sous-ministre des Postes, Monsieur Gaboury, concernant le service quotidien de malles par wagons-poste entre Monk et Edmundston.

Je regrette de ne pas avoir réussi à obtenir ce service, mais vous verrez que nous aurons le service par wagons à bagage, tous les jours sauf le dimanche, au lieu de trois fois par semaine.

Je demeure, cher Monsieur, Votre bien dévoué,

PIUS MICHAUD, M.P.

La raison pour laquelle Monsieur Michaud n'a pu réussir à obtenir que le wagon-poste continu ici au lieu de rester à Monk est parce que ce service occasionnerait une dépense additionnelle d'environ \$20,000, par année. Tout de même, grâce aux efforts de notre vaillant député nous aurons un service quotidien par le char à bagage, et il n'y a aucun doute que le public appréciera le travail de Monsieur Michaud sous ce rapport. La Chambre de Commerce en particulier lui est obligée car Monsieur Michaud a continué et mené à bonne fin le travail que nous avions commencé sous ce rapport. Le nouveau service commencera aussitôt que les arrangements nécessaires seront faits.

C.-N. B.

sera beaucoup moins dispendieuse que par les années passées. Les Maladies Contagieuses, variole, fièvre typhoïde, scarlatine etc., qui semblaient exister ici à l'état endémique sont disparues. Le président adresse des félicitations aux membres du bureau, aux officiers des paroisses, aux curés qui tous semblent apporter leur concours pour assurer le bon état sanitaire au Madawaska et ainsi éviter les dépenses considérables que nous étions obligés de faire. Un montant de \$385.00 a été voté pour payer les dépenses courantes. Actuellement il n'y a pas une seule maison en quarantaine dans le comté.

LISEZ et FAITES LIRE LE MADAWASKA

## LE CONGRES DES BONNES ROUTES

Les derniers détails, pour la tenue du 11ème congrès annuel de l'Association Canadienne des Bonnes Routes, qui doit avoir lieu en l'hôtel Algonquin, à Saint André-sur-Mer, du 24 au 27 courant, ont été définitivement réglés cette semaine, alors que les membres du comité exécutif de l'association ont visité cette intéressante ville du Nouveau Brunswick. Ils y ont eu une longue conférence avec les membres des divers comités qui sont chargés de la réception des délégués et leurs femmes. Une couple de changements ont été faits au programme et des orateurs distingués, bien versés dans les questions de routes, ont été ajoutés à la liste. Le Dr. L.-I. Hewes, ingénieur en chef du Bureau des chemins publics du gouvernement des États Unis, de Washington, a consenti à donner une conférence sur la question de l'aide fédérale, dans la république voisine. C'est là un sujet de la plus haute importance pour les délégués, en autant que les subsides fédéraux, accordés par le gouvernement d'Ottawa, il y a quelques années, sont maintenant expirés, à l'exception des localités pour lesquelles une extension spéciale a été accordée. Aux États-Unis, le montant voté par le gouvernement fédéral augmente d'année en année, et le Dr. Hewes renseignera les congressistes sur les succès qui ont été remportés et qui sont dus à ces octrois. Il dira également ce qu'est l'opinion publique sur ces octrois fédéraux, chez nos voisins. L'hon. P.-J. Véniot, premier ministre du Nouveau Brunswick, est, comme ses collègues de la Nouvelle Ecosse, on ne peut plus intéressé à cette question et il prendra part à la discussion qui suivra.

La conférence spéciale des autorités d'universités, qui a lieu sous les auspices de l'association, dans le but de discuter l'établissement d'un cours uniforme d'entraînement pour les ingénieurs de voirie, aura lieu le jeudi matin, 26 juin, à 10 heures. Le professeur R. de L. French, de l'université McGill, et le professeur A.-T. Laing, de l'université de Toronto, présideront conjointement cette conférence à laquelle les autorités des divers services de voirie ont été invités.

La conférence interprovinciale des représentants et officiers des gouvernements s'ouvrira dans

Suite à la page 6